

SECTION FRANCAISE DU CENTRE DE PEN KURDE

www.pen-kurd.org

64, Rue Archereau Bloc D2, Appt.221 75019 Paris,

Dr Ali KILIC

Paris le 08-04-2007

A l'attention de Monsieur le Président Jacques Chirac

Président de la République de France

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de solliciter votre intervention auprès du Président de la République Tchèque pour les droits de **Dr Yekta Uzunoglu** ès docteur en Sciences Juridiques et Economiques, membre du Centre de PEN KURD et membre du Centre PEN Tchèque qui a entamé une grève de la faim depuis le 20 mars 2007 en République Tchèque soient respectés. Je vous informe que cette grève de la faim a été soutenu en premier lieu par le Président de la République Monsieur VACLAN HAVEL, le président lui-même entame la grève de la faim avec le Dr YEKTA UZUNOGLU avec 150 autres personnalités tchèques coordonnées par la Section du Centre de Chèque PEN et l'Amnesty international (Voir Annexe-I)

Monsieur le Président,

Si je demande votre intervention, j'ai des raisons, premièrement, je sais que vous êtes très sensible aux questions des droits de l'Homme sur les cas comme l'Affaire de Dreyfus vous intervenus, suite à votre déclaration, notre Section fait une analyse plus profonde de la question dont une copie a été envoyée aux services de votre Présidence de la République et une autre recherche effectuée par la poétesse et écrivaine kurde Evin Cicek sur la xénophobie et sur le ce racisme sur le cas de Mr Le PEN ont affichés sur notre site (www.pen-kurd.org/fransizi). Deuxièmement, je me permets d'évoquer votre positions vis-à-vis de la République tchèque au moment où vous avez reçu à Paris M. Jiri PAROUBEK, Premier ministre de la République Tchèque la question essentielle relative à l'harmonisation européenne sur le plan des droits de l'Homme est posée par votre entretien :

« C'est un sujet essentiel car nous devons aujourd'hui réconcilier les Européens avec le projet européen, leur montrer que l'Union est activement engagée pour répondre à leurs préoccupations. Car l'Europe est la meilleure

réponse à la mondialisation. Car l'Europe constitue le cadre d'action irremplaçable pour relever ses défis.

Nous y parviendrons si nous sommes rassemblés et unis. Si nous menons les nécessaires réformes tout en restant fidèles à nos valeurs humanistes et à notre modèle social. Si nous réaffirmons notre volonté de construire une Europe politique et sociale, fondée sur la solidarité, des politiques communes et une démarche d'harmonisation. »

Monsieur le Président

En attirant votre attention sur la situation du Dr YEKTA UZUNOGLU qui pose la question de la dignité humaine qui est essentiellement un concept relativement nouveau en Droit en Europe. Classiquement, c'est une caractéristique d'une fonction ou d'une institution (ex : dignité de la Justice) par rapport à l'Etat de droit. Mais après les atrocités commises durant la seconde guerre mondiale, les conventions internationales de protection des droits de l'Homme se sont référées à la Dignité humaine comme fondement de tous les autres droits fondamentaux. Il suffit de lire les textes internationaux sur la bioéthique adoptés ces dernières années, notamment ceux de l'UNESCO et du Conseil de l'Europe, pour constater le rôle absolument central qu'ils accordent à la notion de dignité humaine. Bien qu'elle ait toujours eu une place importante dans le droit international des droits de l'homme, le tout premier plan que la dignité occupe dans le nouveau droit international. Initialement, la dignité humaine avait donc vocation à protéger l'individu des atteintes les plus graves. Ainsi selon Marie-Luce Pavia, « *la dignité de la personne humaine va devenir le concept juridique opératoire pour désigner ce qu'il y a d'humain dans l'homme. C'est pourquoi elle est inhérente à tous les membres de la famille humaine et tout ce qui tend à déshumaniser l'homme sera considéré comme une atteinte à cette dignité* ».

Mais à partir de cette conception irréductible de la dignité, la loi et la jurisprudence vont en faire une application amplificatrice. Ignorée du droit français et en Europe avant sa consécration par le Conseil constitutionnel en 1994, la dignité est en passe de devenir un concept mou que l'on peut utiliser à sa guise. Tout particulièrement, les juges ont tendance à substituer la dignité aux bonnes mœurs considérées comme trop connotées. Nul ne songerait à justifier une atteinte à la dignité alors que les bonnes mœurs sont considérées.

Il est vrai que la dignité humaine entraîne une exigence de « respect des personnes », comme l'admet Macklin. Cependant, ces deux notions ne s'identifient pas. Le respect des personnes n'est que la *conséquence* de leur dignité. Si l'on doit respecter inconditionnellement tout être humain, quel que soit son âge, son sexe, sa santé physique ou mentale, sa religion, sa condition

sociale ou son origine ethnique, c'est précisément parce qu'il a une valeur intrinsèque ou dignité. L'idée de dignité est donc préalable à celle de respect et vise à répondre à la question « pourquoi doit-on respecter les personnes ? ».

Certes, si l'on peut aller plus loin et s'interroger sur le fondement ultime de la valeur inhérente à l'être humain, la question devient plus complexe car il est alors peut-être impossible d'éviter une explication métaphysique ou théologique. Mais la question de l'injustice sociale posée par le cas du Dr YEKTA UZUNOGLU, est une affaire de Dreyfus Kurde. A ce niveau, l'argumentation la plus fréquente est sans doute celle qui renvoie à la nature *spirituelle* de l'âme humaine. On peut remonter jusqu'à *Aristote est sans aucun doute le philosophe qui a argumenté en ce sens de la manière la plus rigoureuse. Selon lui, tout être vivant est, par définition, animé par un principe de vie. Mais la faculté intellectuelle (nous) propre à l'âme humaine distingue radicalement celle-ci des âmes des autres êtres vivants : l'âme humaine est immatérielle au sens plein du terme. Aristote déduit cela de la capacité humaine d'abstraire, c'est-à-dire d'assimiler les « formes » (ou essences) des choses qu'il connaît sans pourtant incorporer la « matière » qui les constitue. Or, cela n'est possible que dans la mesure où l'intellect humain n'est aucunement une entité matérielle, c'est-à-dire dans la mesure où il est quelque chose de plus que juste la faculté d'un organe corporel. Autrement dit, étant donné que l'âme humaine est capable de penser toutes choses, elle est forcément non mélangée à aucune (De Anima, III, 4, 429a)*

La question qui se pose, est de savoir dans ce sens, quel rapport établir entre la dignité humaine et le combat pour ses droits et l'Etat de droit de Yekta Uzunoglu, qui a entamé une grève de la faim, soutenu par plusieurs personnalités de la vie publique tchèque y compris par le président VACLAV HAVEL par Mme Hélène Ghassem lou et sa fille Mina et les autres 150 personnalités. Est-ce que les autorités Tchèques, vont ajouter à leur histoire comme la France une Affaire de Dreyfus ou elles vont écouter la voix de la sagesse du Président VACLAV HAVEL et 150 autres personnalités et essentiellement votre intervention? Je me permets vous donner la liste des personnalités du 22 mars 2007, il s'agit de « František Janouch, Markus Pape, PhDr. Libuše Šilhánová, PhDr. Květa Jechová, Svatopluk Karásek, Doc. Dr. Miloslav Kalab (Kana mars da), Jan Rejžek, Martin Vadas, Václav Marhoul, Táňa Fischerová, Martin Chramosil, Ivan Peschka, JUDr. Milan Hulík, Ing. Karel Jech, prof. Dr. Pavel Štěpánek, Ph.D., Jan Křivonožka, Tomáš Kramár, Jan Beránek, Doc. Dr. Boris Krška, Josef Hrdinka, Mgr. Radim Ucháč, Alena Abbrentová, Jaromír Štětina, Monika Uzunoglu, Slávka Pešulová, Mgr. Petr Nymburg, Dr. Pavel Gan (SRN), Milan a Zdeňka Bártovi, Jiří Stránský, RNDr. Gustav Louženský, Věra Trakalová, Jiří Fojt, Pepa Nos, Claudie Nikolajenková,

Magdalena Šebestová, Gabriela Červená, Doc.RNDr.Zdeněk Klüber,CSc.Ph.D., Jaroslav Kos, Jan Dus, Petra Alexander (USA), Igor Linhart, Ivana a Milan Bártovi, Ing.Karel Hegenbart, Jitka Žáková, Martin Štumpf, Jan Šinágl, Karel Kramář, Věra Roubalová, Pavla Hájková, prof.Dr.Jan Čermák, Mgr.Karel Mrzílek, Jiří Jína, Philipp Janýr, Ing.Hynek Bulíř, Petr Kotouček, Otakar Vojtěch, Bc.Jana Mulačová, Ida Kaiserová, Emílie Nečasová, Michal Dočekal, Dušan Dvořák, Dobroslava Gabryšová, Daniel Vacek, Eva a Jindřich Růžičkovi, Jiří Peňás, prof.PhDr.Daniela Jarušková CSc., Ladislav Maria Wagner, Božena Wagnerová, Barbara Issa Wagnerová, Jaromír Vacek, Dana Křižaničková, Jozef Wagner, Dušan Mlynarčík, Alena Rusňáková, prof.RNDr.Martin Černožský,CSc., Martin Maděra, Martin Reiner, Dr.Marta Chovancová, Mgr.Tomáš Jurčík, V.Heřman Lang, Ing.Blanka Císařovská, David Navara, Georg Warning (SRN), Doc.PhDr.Zdeněk Pinc, Mgr.Eliška Pincová, Bc.František Pinc, Vratislav Pinc, Benedikt Pinc, Jindřich Pinc, Barbora Pánová, Martina Rychlíková, Břetislav Rychlík, Jana Cejpková, Tomáš Cejp, Lubor Veleba, Zuzana Schreiberová, Milan Hanyš, Alida Horváthová, Jiří Vaněk (Sydney), Petr Pojar, JUDr.Mgr.Jaroslav Grinc,Ph.D., Gerald Turner, Milan Kozelka, Ing.Pavel Galle, Prokop Voskovec, Vlasta Voskovcová (Paříž), Klaus-Henning Rosen (SRN, bývalý šéf kanceláře Willyho Brandta), Vladimír Hučín, Ladislav Zikmund, Emanuel Mandler, Andrea Lexová, Jaroslav Čarady, Ing.Zora Rysová, Jiří Hrdina, Petr Borka, Milan Hrabal, MUDr.Petr Kašpar, Fedor Gál, Urban Westling (Švédsko), Marta Kordíková, Bernhard von Grünberg (SRN), Helena Illnerová (bývalá předsedkyně AV ČR), Nad'a Dvorská, Eva Vavroušková, RNDr.Marie Fojtíková, Jana Červenková, Jitka Pešulová, Jitka Pešulová ml., Monika MacDonagh-Pajerová, František Vaněk, JUDr.Stanislav Křeček, Michal Šimek, Doc.Ing.František Hezoučský, Pavel Novotný, Jaroslav Karafiát, Dalibor Pech, Milan M. Horák, Pavla Béliveau (Paříž), Martin Groman, Hana Růžičková, Jaroslava Kratochvílová, MVDr.Zdeněk Hladký, MUDr.Eva Vaníčková, Bohdana Pfannová, Šimon Pellar, Ing.Pavel Vlasák, Štěpánka Matúšková, Martin Patříčný, Ivan Martin Jirous, Pavel Kačírek, Ing.Josef Cyrus, Mojmír Kovář. ...

Monsieur le Président,

D'abord, je me permets de relever le fondement juridique de l'action du Dr YEKTA UZUNOGLU qui est tout à fait conforme à la déclaration Universelle des Droits de l'Homme sur la base juridique suivante:

Considérant que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde.

***Considérant* que la méconnaissance et le mépris des droits de l'homme ont conduit à des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité et que l'avènement d'un monde où les êtres humains seront libres de parler et de croire, libérés de la terreur et de la misère, a été proclamé comme la plus haute aspiration de l'homme.**

***Considérant* qu'il est essentiel que les droits de l'homme soient protégés par un régime de droit pour que l'homme ne soit pas contraint, en suprême recours, à la révolte contre la tyrannie et l'oppression.**

***Considérant* qu'il est essentiel d'encourager le développement de relations amicales entre nations.**

***Considérant* que dans la Charte les peuples des Nations Unies ont proclamé à nouveau leur foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité des droits des hommes et des femmes, et qu'ils se sont déclarés résolus à favoriser le progrès social et à instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande.**

***Considérant* que les Etats Membres se sont engagés à assurer, en coopération avec l'Organisation des Nations Unies, le respect universel et effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales.**

***Considérant* qu'une conception commune de ces droits et libertés est de la plus haute importance pour remplir pleinement cet engagement.**

L'Assemblée générale proclame la présente Déclaration universelle des droits de l'homme comme l'idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations afin que tous les individus et tous les organes de la société, ayant cette Déclaration constamment à l'esprit, s'efforcent, par l'enseignement et l'éducation, de développer le respect de ces droits et libertés et d'en assurer, par des mesures progressives d'ordre national et international, la reconnaissance et l'application universelles et effectives, tant parmi les populations des Etats Membres eux-mêmes que parmi celles des territoires placés sous leur juridiction.

-Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

-1.Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion

politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.

2. De plus, il ne sera fait aucune distinction fondée sur le statut politique, juridique ou international du pays ou du territoire dont une personne est ressortissante, que ce pays ou territoire soit indépendant, sous tutelle, non autonome ou soumis à une limitation quelconque de souveraineté. (art.2)

-Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne. (art/3)

-Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude; l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes. (art.4)

-Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. (art.5)

-Chacun a le droit à la reconnaissance en tous lieux de sa personnalité juridique. (art.6),

j'ajoute que Monsieur le Président, lors de votre l'entretien avec M. Jiri PAROUBEK, Premier ministre de la République Tchèque en date du 17 octobre 2005, il a été convenu que

« Le Président de la République a accueilli le Premier ministre en lui disant sa joie de le recevoir à Paris et en soulignant les sentiments de grande amitié que la France et les Français éprouvent pour la République tchèque et son peuple. "Nous suivons avec beaucoup d'intérêt l'évolution économique de la République tchèque dont les résultats sont particulièrement encourageants" a-t-il ajouté.

L'entretien a porté tout d'abord sur les questions européennes. Le Président de la République a évoqué les trois prochaines échéances. S'agissant de la réunion informelle d'Hampton Court, il a indiqué que la France était d'accord pour que la discussion se concentre sur des sujets qui permettent de démontrer la capacité d'impulsion du projet européen dans le contexte de la mondialisation. Il a évoqué à cet égard l'intérêt d'initiatives dans les domaines de la recherche et de l'innovation, de l'énergie, des grands réseaux européens, de la démographie ou de la défense. Il a également estimé que la réunion devrait permettre d'aborder des questions comme la lutte contre la pauvreté dans le monde ou la lutte contre le changement climatique.


Le deuxième rendez-vous a indiqué M. Jacques CHIRAC, est le Conseil Européen de décembre qui doit permettre d'adopter les perspectives financières nécessaires notamment pour réussir le financement de l'élargissement. Le Président de la République a rappelé que la France était

déterminée à faire tout son possible pour faciliter un accord, dans le respect des engagements pris et de façon à ce que chacun prenne sa juste part du financement de l'élargissement. (..)

Concernant les relations bilatérales, le Président de la République et le Premier ministre sont convenus d'intensifier les coopérations décentralisées et d'étudier la possibilité de faire travailler ensemble des pôles de compétitivité français et tchèques. Les deux dirigeants ont souligné qu'il existe un fort potentiel de développement des relations économiques entre la République Tchèque et la France.

Sur la libre circulation, le Président a rappelé au Premier ministre tchèque le contexte dans lequel ce débat se situait en France. Les deux dirigeants ont décidé d'organiser des contacts spécifiques entre les gouvernements français et tchèque pour voir comment aborder cette question dans la perspective du rendez-vous de 2006. »

Monsieur le Président de la République

Je pense que la réponse du docteur YEKTA UZUNOGLU à la Radio de Prague met en évidence le caractère injuste de la pratique de la police de la République Tchèque. « Le combat pour ses droits et l'Etat de droit de Yekta Uzunoglu, aujourd'hui en grève de la faim, il a été interrogé par Alexis Rosenzweig, correspondant de la Radio de Prague en date du 20-03-2007 **La République tchèque au quotidien** Écoute  16kb/s ~ 32kb/s



Bergösa pirtöke



Li göl keça xwe



Li göl seroka zazya Charla 77 ti parlamentera çêro Tana Fischer



Li göl serokomar Voclav Havel



Li göl wazîrê karî derve çêro Karel Schwarzenberg



Li göl seroka Komîteya Helsinki Dr. Libuse Sillmanova



Li göl sanagara bi nav is deng a çêro Valasta Charanmetova



Li göl senator J. Stetina

C'est une affaire compliquée qui sent le crime organisé après la révolution de velours, avec des relands d'histoires d'espions communistes. Yekta Uzunoglu, homme d'affaires kurde originaire de Turquie, a été emprisonné en 1994 pour être relâché plus de deux ans après sans un mot d'explication. Aujourd'hui, 13 ans après, Yekta Uzunoglu veut obtenir justice et souhaite une réforme des institutions judiciaires et policières tchèques. La semaine dernière, il a entamé une grève de la faim, soutenu par plusieurs personnalités de la vie publique tchèque.

Vous avez entamé une grève de la faim la semaine dernière, pourquoi ?

« Il y a 13 ans que je suis persécuté par la justice et la police tchèques. J'étais l'un des plus grands entrepreneurs du pays à l'époque, en 1994. Je venais de signer un contrat de 340 millions de dollars pour Skoda et quand je suis rentré chez moi j'ai été arrêté. Je ne savais pas que c'était des policiers, ils m'ont emmené je ne sais où ; plus tard j'ai su que c'était des membres de la police. J'ai été enfermé en prison pendant deux ans et demi avec les plus grands criminels de ce pays. Au bout de deux ans et demi j'ai été libéré, mais entre temps j'ai reçu la nationalité allemande en prison. »

Donc vous avez été libéré au bout de deux ans et demi sans aucune explication ?

« Sans aucune explication... On pense que c'est le seul cas dans ce pays après la révolution, mais ce n'est pas vrai. C'est un cas qu'on connaît aujourd'hui, mais il y a plein de cas similaires et les gens soit manquaient de courage, soit n'avaient pas assez de moyens pour financer les procès qui coûtent assez cher dans ce pays. »

Quelle est votre interprétation aujourd'hui, 13 ans après - quelle est l'explication à votre arrestation ?

« Le chef de police qui m'a arrêté s'appelle Opava. Entre temps, il a été condamné à 14 ans parce que le juge pense qu'il a été le chef du plus grand gang de ce pays, le gang de Bedrych. C'est lui qui m'a arrêté... Mes avocats ont longtemps tenté de montrer dans mon affaire que ce type était «discutable» mais personne n'a réagi : ils l'ont laissé encore dix ans en exercice, le temps pour lui et son gang de tuer des gens et commettre tous leurs crimes. Il a été arrêté en 2004 seulement... »

Pourquoi cette grève de la faim aujourd'hui ? Vous avez donc la nationalité allemande, pourquoi ne pas quitter ce pays où vous avez par ailleurs obtenu très récemment le prix Frantisek Kriegl de la Charte 77 mais où vous n'arrivez pas à obtenir justice ?

« J'aime ce pays, j'ai plein d'amis ici. A l'époque, dans les années 70, on s'est battu contre le régime totalitaire et on n'avait pas peur à cette époque, je ne trouve aucune raison d'avoir peur aujourd'hui. C'est pour ça, c'est un combat pour ce pays, pour la démocratie et pour un nouveau système judiciaire. »

Qu'est-ce que vous réclamez aujourd'hui en faisant cette grève de la faim ?

« On veut certaines réformes de la justice et de la police, surtout de l'inspection du ministère de l'Intérieur. Il faut qu'on trouve des solutions pour les cas de criminels dans les rangs de la police. »

A votre niveau personnel, vous voulez également que votre nom soit blanchi ?

Yekta Uzunoglu avec Karel Schwarzenberg, photo: www.uzunoglu.info

« Oui, c'est ça. Karel Schwarzenberg, aujourd'hui ministre des Affaires étrangères, fait partie des signataires d'une lettre ouverte publiée il y a neuf mois et intitulée « J'accuse ». Comme Emile Zola, la lettre accuse tous les policiers coupables dans cette affaire, la justice de ce pays et les structures de police coupables dans ce cas. »

Maintenant qu'il est ministre cela pourrait peut-être arranger votre cas ?

« Naturellement, il essaie dans le gouvernement d'actualiser ces problèmes, pas seulement à cause de mon cas, qui comme je l'ai dit n'est pas unique dans le pays. Il faut que ce gouvernement trouve une solution à ce problème. »

Quel est le problème principal, la mafia dans la police ?

« Pas seulement dans la police, dans la justice et au niveau des procureurs aussi. On a une mafia contre laquelle jusqu'à maintenant on ne peut pas se battre. Les politiciens ont peur, les écrivains et les journalistes aussi. C'est la première fois qu'on parle de ça. Mais ça fait déjà 13 ans que j'en parle moi.»

j'ajoute que Madame NESRINE HELENE GHASSEMLOU XAN ,épouse du Dr A. Ghassem lou tué par les agents iraniens en date du 13-07-1989 à Vienne malgré les conditions de sa santé, elle a fait une déclaration ce jour là, qu'elle va entamer une grève de la Faim du 14-04-2007 au 20-04-2007 pour soutenir la grève de la Faim entamée par Dr YEKTA UZUNOGLU depuis le 20-03-2007 pour que les Républiques Tchèques et Slovaquie mettent en application des réformes juridiques et ainsi qu'elles punissent l'organisation de la police et que les membres de la Mafia de Susurluk soient punis et condamnés en raison des pratiques commises de reconnaître l'identité kurde.Mme Ghassem lou âgée de 72 ans et avait subi d'un Cancer, malgré cela elle va entamer une grève de la faim dans son domicile à Paris pour soutenir le combat du Dr YEKTA UZUNOGLU.

Comme vous le savez Monsieur le Président, le Peuple du Kurdistan demeure soumis à la domination de plusieurs États colonialistes, Turquie, Iran et La Syrie, qui contestent leur particularité ethnique et culturelle, leur

revendication nationale et, a fortiori, leur avenir politique. Avant le renversement du régime de Saddam le sort réservé au Kurdistan Sud, durant la Guerre du Golfe, a attiré l'attention du monde et entraîné l'intervention des pays occidentaux. La question nationale du Kurdistan est revenue ainsi sur la scène internationale. Une résolution à ce sujet a été adoptée par le Conseil de sécurité de l'ONU et une autre par le Parlement européen. Certains auteurs considèrent cette reconnaissance internationale comme un signe d'espoir pour le droit à l'autodétermination de la nation kurde.

Pour, nous, les écrivains du Kurdistan, le droit à l'autodétermination de la nation kurde ou le droit des peuples à disposer son avenir d'eux –mêmes est inscrit à l'article 1 de la Charte de l'ONU dont tous les Etats membres de l'ONU doivent respecter y compris les droits exigés par notre compatriote le Docteur YEKTA UZUNOGLU, car nous ne voulons pas ouvrir une page noire d'une autre l' Affaire de Dreyfus dans l'Histoire de la République Tchèque. C'est pourquoi La section Française du Centre de Pen Kurd vous demande votre intervention auprès du Président de la République Tchèque afin de respecter les droits fondamentaux de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, la Charte de l'ONU et la Convention Européenne des Droits de l'Homme et de garantir les droits du Dr YEKTA UZUNOGLU.

Dans l'attente de votre intervention, je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République à l'assurance de ma haute considération.

Dr Ali KILIC,

Docteur en philosophie des Sciences

Responsable du Centre de PEN KURD en France

Section Française de l' union des Ecrivains du Kurdistan)

Paris le 08-04-2007

ANNEXE-I, déclaration du Dr Yekta UZUNOGLU à la Radio Prague

ANNEXE-II, La liste des intellectuels Tchèque

ANNEXE- III -Déclaration d'Amnesty internaqtional

ANNEXE-IV- Déclaration de la Section des Ecrivains Tchèques

ANNEXE-I

Le combat pour ses droits et l'Etat de droit de **Yekta Uzunoglu**, aujourd'hui en grève de la faim



20 mars 2007

La République tchèque au quotidien

Alexis Rosenzweig

Écoutez  16kb/s ~ 32kb/s

C'est une affaire compliquée qui sent le crime organisé après la révolution de velours, avec des relands d'histoires d'espions communistes. Yekta Uzunoglu, homme d'affaires kurde originaire de Turquie, a été emprisonné en 1994 pour être relâché plus de deux ans après sans un mot d'explication. Aujourd'hui, 13 ans après, Yekta Uzunoglu veut obtenir justice et souhaite une réforme des institutions judiciaires et policières tchèques. La semaine dernière, il a entamé une grève de la faim, soutenu par plusieurs personnalités de la vie publique tchèque.



Yekta Uzunoglu

Vous avez entamé une grève de la faim la semaine dernière, pourquoi ?

« Il y a 13 ans que je suis persécuté par la justice et la police tchèques. J'étais l'un des plus grands entrepreneurs du pays à l'époque, en 1994. Je venais de signer un contrat de 340 millions de dollars pour Skoda et quand je suis rentré chez moi j'ai été arrêté. Je ne savais pas que c'était des policiers, ils m'ont emmené je ne sais où ; plus tard j'ai su que c'était des membres de la police. J'ai été enfermé en prison pendant deux ans et demi avec les plus grands criminels de ce pays. Au bout de deux ans et demi j'ai été libéré, mais entre temps j'ai reçu la nationalité allemande en prison. »

Donc vous avez été libéré au bout de deux ans et demi sans aucune explication ?

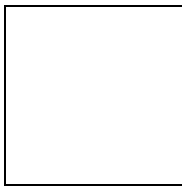
« Sans aucune explication... On pense que c'est le seul cas dans ce pays après la révolution, mais ce n'est pas vrai. C'est un cas qu'on connaît aujourd'hui, mais il

y a plein de cas similaires et les gens soit manquaient de courage, soit n'avaient pas assez de moyens pour financer les procès qui coûtent assez cher dans ce pays. »

Quelle est votre interprétation aujourd'hui, 13 ans après - quelle est l'explication à votre arrestation ?

« Le chef de police qui m'a arrêté s'appelle Opava. Entre temps, il a été condamné à 14 ans parce que le juge pense qu'il a été le chef du plus grand gang de ce pays, le gang de Bedrych. C'est lui qui m'a arrêté... Mes avocats ont longtemps tenté de montrer dans mon affaire que ce type était «discutable» mais personne n'a réagi : ils l'ont laissé encore dix ans en exercice, le temps pour lui et son gang de tuer des gens et commettre tous leurs crimes. Il a été arrêté en 2004 seulement... »

Pourquoi cette grève de la faim aujourd'hui ? Vous avez donc la nationalité allemande, pourquoi ne pas quitter ce pays où vous avez par ailleurs obtenu très récemment le prix Frantisek Kriegl de la Charte 77 mais où vous n'arrivez pas à obtenir justice ?



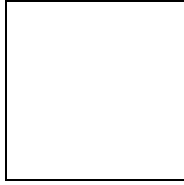
Yekta Uzunoglu avec Vaclav Havel, photo: www.uzunoglu.info

« J'aime ce pays, j'ai plein d'amis ici. A l'époque, dans les années 70, on s'est battu contre le régime totalitaire et on n'avait pas peur à cette époque, je ne trouve aucune raison d'avoir peur aujourd'hui. C'est pour ça, c'est un combat pour ce pays, pour la démocratie et pour un nouveau système judiciaire. »

Qu'est-ce que vous réclamez aujourd'hui en faisant cette grève de la faim ?

« On veut certaines réformes de la justice et de la police, surtout de l'inspection du ministère de l'Intérieur. Il faut qu'on trouve des solutions pour les cas de criminels dans les rangs de la police. »

A votre niveau personnel, vous voulez également que votre nom soit blanchi ?



Yekta Uzunoglu avec Karel Schwarzenberg, photo:
www.uzunoglu.info

« Oui, c'est ça. Karel Schwarzenberg, aujourd'hui ministre des Affaires étrangères, fait partie des signataires d'une lettre ouverte publiée il y a neuf mois et intitulée « J'accuse ». Comme Emile Zola, la lettre accuse tous les policiers coupables dans cette affaire, la justice de ce pays et les structures de police coupables dans ce cas. »

Maintenant qu'il est ministre cela pourrait peut-être arranger votre cas ?

« Naturellement, il essaie dans le gouvernement d'actualiser ces problèmes, pas seulement à cause de mon cas, qui comme je l'ai dit n'est pas unique dans le pays. Il faut que ce gouvernement trouve une solution à ce problème. »

Quel est le problème principal, la mafia dans la police ?

« Pas seulement dans la police, dans la justice et au niveau des procureurs aussi. On a une mafia contre laquelle jusqu'à maintenant on ne peut pas se battre. Les politiciens ont peur, les écrivains et les journalistes aussi. C'est la première fois qu'on parle de ça. Mais ça fait déjà 13 ans que j'en parle moi. »

ANNEXE -II

24 Mar 2007

Dne 13.3.2007 zahájil Yekta Uzunoglu

HLADOVKU ukončení hladovky MUDr. Uzunoglu

řetězová hladovka pokračuje

Pokud někdo chce tuto protestní akci za nápravu práce české justice a policie podpořit, necht' se přihlásí na e-mailu HLADOVKA@UZUNOGLU.INFO

Jména občanů připojujících se k solidární 24-hodinové hladovce:

František Janouch, Markus Pape, PhDr.Libuše Šilhánová, PhDr.Květa Jechová, Svatopluk Karásek, Doc.Dr.Miloslav Kalab (Kanada), Jan Rejžek, Martin Vadas, Václav Marhoul, Táňa Fischerová, Martin Chramosil, Ivan

Peschka, JUDr.Milan Hulík, Ing.Karel Jech, prof.Dr.Pavel Štěpánek,Ph.D., Jan Křivonožka, Tomáš Kramár, Jan Beránek, Doc.Dr.Boris Krška, Josef Hrdinka, Mgr.Radim Ucháč, Alena Abbrentová, Jaromír Štětina, Monika Uzunoglu, Slávka Pešulová, Mgr.Petr Nymburg, Dr.Pavel Gan (SRN), Milan a Zdeňka Bártovi, Jiří Stránský, RNDr.Gustav Louženský, Věra Trakalová, Jiří Fojt, Pepa Nos, Claudie Nikolajenková, Magdalena Šebestová, Gabriela Červená, Doc.RNDr.Zdeněk Kluiber,CSc.Ph.D., Jaroslav Kos, Jan Dus, Petra Alexander (USA), Igor Linhart, Ivana a Milan Bártovi, Ing.Karel Hegenbart, Jitka Žáková, Martin Štumpf, Jan Šinágl, Karel Kramář, Věra Roubalová, Pavla Hájková, prof.Dr.Jan Čermák, Mgr.Karel Mrzílek, Jiří Jína, Philipp Janýr, Ing.Hynek Bulíř, Petr Kotouček, Otakar Vojtěch, Bc.Jana Mulačová, Ida Kaiserová, Emílie Nečasová, Michal Dočekal, Dušan Dvořák, Dobroslava Gabryšová, Daniel Vacek, Eva a Jindřich Růžičkovi, Jiří Peňás, prof.PhDr.Daniela Jarušková CSc., Ladislav Maria Wagner, Božena Wagnerová, Barbara Issa Wagnerová, Jaromír Vacek, Dana Křižaničková, Jozef Wagner, Dušan Mlynarčík, Alena Rusňáková, prof.RNDr.Martin Černožský,CSc., Martin Maděra, Martin Reiner, Dr.Marta Chovancová, Mgr.Tomáš Jurčík, V.Heřman Lang, Ing.Blanka Císařovská, David Navara, Georg Warning (SRN), Doc.PhDr.Zdeněk Pinc, Mgr.Eliška Pincová, Bc.František Pinc, Vratislav Pinc, Benedikt Pinc, Jindřich Pinc, Barbora Pánová, Martina Rychlíková, **president** Václav Havel, Břetislav Rychlík, Jana Cejmová, Tomáš Cejp, Lubor Veleba, Zuzana Schreiberová, Milan Hanyš, Alida Horváthová, Jiří Vaněk (Sydney), Petr Pojar, JUDr.Mgr.Jaroslav Grinc,Ph.D., Gerald Turner, Milan Kozelka, Ing.Pavel Galle, Prokop Voskovec, Vlasta Voskovcová (Paříž), Klaus-Henning Rosen (SRN, bývalý šéf kanceláře Willyho Brandta), Vladimír Hučín, Ladislav Zikmund, Emanuel Mandler, Andrea Lexová, Jaroslav Čarady, Ing.Zora Rysová, Jiří Hrdina, Petr Borka, Milan Hrabal, MUDr.Petr Kašpar, Fedor Gál, Urban Westling (Švédsko), Marta Kordíková, Bernhard von Grünberg (SRN), Helena Illnerová (bývalá předsedkyně AV ČR), Nad'a Dvorská, Eva Vavroušková, RNDr.Marie Fojtíková, Jana Červenková, Jitka Pešulová, Jitka Pešulová ml., Monika MacDonagh-Pajerová, František Vaněk, JUDr.Stanislav Křeček, Michal Šimek, Doc.Ing.František Hezoučský, Pavel Novotný, Jaroslav Karafiát, Dalibor Pech, Milan M. Horák, Pavla Béliveau (Paříž), Martin Groman, Hana Růžičková, Jaroslava Kratochvílová, MVDr.Zdeněk Hladký, MUDr.Eva Vaničková, Bohdana Pfannová, Šimon Pellar, Ing.Pavel Vlasák, Štěpánka Matúšková, Martin Patričný, Ivan Martin Jirous, Pavel Kačírek, Ing.Josef Cyrus, Mojmír Kovář

TV Prima - viz. 22.3.2007 - Držení hladovky

"ŽALUJEME" zpět

ANNEXE-III

Stanovisko ČHV k případu Yekty Uzunoglu pro Amnesty International

Podle Českého helsinského výboru (ČHV) kauza MUDr. Y. Uzunoglu svědčí o velkém, stěží napravitelném selhání české justice a Policie ČR.

ČHV se kauzou zabýval od samého počátku, od roku 1994, kdy byl Yekta Uzunoglu (dále též Y.U.) obviněn. Právníčka ČHV Mgr. Alena Slámová zkoumala od konce roku 1994 okolnosti trestného činu mučení (přes závažné překážky navštívila obviněného ve vazební věznici, vedla rozhovory s několika zúčastněnými osobami) a zjistila, že Y.U. byl v inkriminované době na zcela jiném místě než bylo uvedeno ve sdělení Policie ČR. Opatřila k tomu svědectví několika osob plus doklad z restaurace v hotelu Diplomat, kde Y.U. s těmito osobami jednal. (Tato zjištění i doklad se nacházejí v soudním spisu.) Pokud šlo o obvinění z trestného činu mučení, měl tedy Y.U. alibi. Orgány činné v trestním řízení však na uvedená zjištění po dobu 12 let nijak nereagovaly.

Pracovníci ČHV nemohli zkoumat oprávněnost obvinění z hospodářských podvodů, jež se později ukázala jako lichá a byla zrušena, ale byli přesvědčeni, že ostatní obvinění (z mučení, přípravy vražd, z nedovoleného ozbrojení) jsou neoprávněná. Proto se také v situaci, kdy byla panu Y.U. prodloužena vazba v ruzyňské věznici na 2 a půl roku, zúčastnili manifestace přátel a příznivců pana Y.U. za jeho propuštění. (Krátce po této události se odehrála v úřadu ČHV podivná krádež, při níž byly - m.j. - rozházeny a odcizeny některé spisy z případu Y.U.)

Nutno ještě dodat, že některé sdělovací prostředky (zejména denní tisk) zcela neeticky a v rozporu s principem presumpce neviny zostuzovaly v určitém období dr. Yektu Uzunoglu hanlivými charakteristikami, jako „turecký mafián“, což mohlo ovlivnit jak veřejnost, tak i orgány činné v trestním řízení ve smyslu xenofobie.

Po propuštění dr. Y. Uzunoglu z vazby dne 12.3.1997 až k podání obžaloby dne 1.5.2000 orgány činné v trestním řízení zřejmě - jak se domníváme - zůstaly naprosto nečinné, nebyl proveden žádný úkon. První soudní líčení proběhlo až 25.6. 2004(!). Při pokusech o dohledání a výslechy svědků se české státní orgány dopustily řady závažných chyb, zejména obesíláním těchto osob turecké a kurdské národnosti (pobývajících navíc v Turecku) dopisy psanými česky. Navíc zcela ignorovaly svědky, např. zástupce anglické farmaceutické společnosti Boots, turecké kosmetické společnosti a též několik českých osobností, kteří mohli dosvědčit, že dr. Uzunoglu s nimi byl v době, kdy se podle obvinění měl dopustit závažného trestného činu. Zástupci společnosti

Boots se marně domáhali svého svědectví, mimo jiné : prostřednictvím AI(!).

Během času podávali zástupci ČHV četné žádosti, protesty a dotazy u příslušných představitelů ČR a žádali, aby byly důkladně prozkoumány všechny podstatné souvislosti případu, aby byla stažena obžaloba a Y.U. prohlášen za nevinného. Případem Y.U. se v ČHV zabývala zejména dr. Libuše Šilhánová, později i Mgr. Miroslav Krutina.

Při hlubším zkoumání se stále více ukazovalo a ukazuje, že v pozadí obvinění a obžaloby pana Y.U. je především závažný střet politicko-ekonomických zájmů a komplot (spolčení) osob, kterým překážely politické a ekonomické aktivity pana Y.U. Tyto osoby ve spojení s osobami ze starých politických a policejních struktur dosáhly toho, že Y.U. byl obviněn a obžalován ze závažných trestných činů, aniž bylo dbáno principu presumpce neviny.

Když se lidé z okruhu příznivců Y.U., signatáři protestního dopisu „Žalujeme“ (v roce 2006), pokoušeli získat některé důležité materiály z Ministerstva vnitra ČR, týkající se některých osob z okruhu Policie ČR, dostali odpověď, že tyto materiály - operativní spis - byly skartovány /dodáváme: ač probíhalo a dosud probíhá soudní řízení s Y.U., pro které mohou mít procesní význam/.

Obvodní soud pro Prahu 4 nebral a stále nebere v úvahu podstatné okolnosti a příčiny vzniku trestního případu, zabýval se většinou a po dlouhou dobu nepodstatnými věcmi a velmi dlouho také trvalo než se podařilo přimět hlavního svědka Otana Göksela alias Gürkena Gönena (policejního agenta), aby se dostavil k soudu a vypověděl, co se stalo. Když tento muž při dvou ze soudních jednání opakovaně prohlásil, že dr. Y.U. nikoho nemučil a na dotyčném místě ani nebyl, očekávali zúčastnění občané, že obžaloba týkající se (zbývajícího) trestného činu mučení bude stažena a Y.U. prohlášen za nevinného. Též očekávali obvinění G.G. za původní křivé svědectví. To se však nestalo a soudní řízení pokračuje ...

PhDr. Libuše Šilhánová

V Praze 31.10. 2006

předsedkyně Českého helsinského výboru

ANNEXE-IV

4/2006 - Amnesty International ke kauze Uzunoglu

284 přečtení

Ještě ke kauze E.Y. Uzunoglu

Přesto, že už už by měl - po dvanácti letech od obvinění – zaznít výrok o nevině, přesto, že hlavní svědek v kauze tzv. mučení Otan Göksel, alias Gürken Gönen, nedávno před soudem prohlásil: „*pan doktor Uzunoglu mě nemučil, ani tam nebyl*“, pokračuje soudní proces dál, aniž by směřoval k podstatě věci. Jen tím, že se při posledním líčení 7. a 8. prosince podrobně zabýval událostmi z roku 1994 a narážel na postupy policistů, které byly bezesporu nezákonné, dospívá snad pozvolna k tomu, že trestní oznámení, obvinění, zatčení i obžaloba MUDr. E.Yekty Uzunoglu byly kýmisi, zřejmě jakýmsi komplotem, vykonstruované. Y. Uzunoglu se přitom hájí tak, jako by byl profesionálním obhájcem. To proto, že se ho celá věc už dlouhou řadu let bytostně dotýká, že ji dopodrobna zná a disponuje mnoha záznamy i doklady.

Pokud soud v čele s Mgr. V. Rašíkem nebude jen klouzat po povrchu (sčítat např. papírky, gumičky, šroubečky aj. v různých kufřících) a položí si otázky k příčinám vzniku celé kauzy, mohl by se snad dobrat pravdy. Pokud se ovšem u nás v Česku pozitivisticky a formalistně laděné právo nemíjí zcela se spravedlností a pokud kdosi shůry – kvůli hrozbě vysokého odškodného pro stát - neponouká k prodlužování celého řízení.

O proces s MUDr. Ergünem Yektou Uzunoglu se zajímá jak velvyslanectví NSR (jejímž je obžalovaný občanem) a dosvědčuje svůj výrazný zájem mj. přítomností své zástupkyně na hlavních líčeních, tak i londýnská centrála Amnesty International. Nedávno položil její pracovník Barbado několik otázek předsedkyni Českého helsinského výboru PhDr. Libuši Šilhánové, která je zodpověděla. Zveřejňujeme tyto otázky i odpovědi.

Otázky výzkumníka Amnesty International (Londýn)

jménem Rubén Barbado Sánchez de Molina

k případu MUDr. Yekty Uzunoglu z 24.10.2006

Vážená paní Šilhánová!

Jsem Ruben Barbado, výzkumník AI pro Českou republiku.

Před tím než budeme moci rozhodnout, jakým způsobem můžeme být nápomocni - berouce v úvahu návrhy, které jste učinili mým kolegům v české sekci AI - klademe otázky týkající se případu pana Uzunoglu na základě informací, které jsme obdrželi.

1. Kdy byla vznesena 3 první obvinění proti p.Uzunoglu, týkající se ilegálních zbraní, hospodářských podvodů a přípravy vražd?
2. Proč trvalo 12 let než byl vyslechnut hlavní svědek obžaloby Otan Göksel, nebo – jestliže se nemýlíme – při jakých příležitostech byl slyšen u soudu a jaká byla jeho prohlášení v různých fázích soudní procedury?
3. Co přesně řekl O.G. u soudu?
4. Jaké je obvinění p. Uzunoglu čelícího nyní prohlášení pana O.G.?
5. Jaký je (nyní – pozn.překl.) zbývající důkaz proti p.Uzunoglu?
6. Proč byl pan Uzunoglu proti uzavření případu?
7. Co pan Uzunoglu očekává od soudu?
8. Kdy se konalo poslední soudní slyšení a jaký byl jeho výsledek?
9. Můžete nám objasnit, jaké je přesně stanovisko Českého helsinského výboru a dalších organizací zabývajících se tímto případem, jako je Nadace Charty 77, Pen klub a osobně pan senátor J. Štětina?
10. Kdy poslal pan U. svůj případ Evropskému soudu pro lidská práva a na jakém základě?
11. Jestliže se pan U. odvolal (rozumí se: proti zastavení soudního řízení na základě ustanovení evropské Úmluvy o ochraně lidských práv, týkajícího se trvání řízení - pozn. L.Š), v čem spočívá nekorektnost nového řízení...?

Předem bychom Vám chtěli poděkovat za Vaši pomoc.

Rubén Barbado Sánchez de Molina
výzkumník týmu pro EU